

**MOTION DES ELUS C.G.T.
DEPOSEE EN C.A.P. LOCALES LE 9 MARS 2001**

Les agents d'Indre et Loire, par, entre autre, leur participation aux derniers mouvements de grève et leurs interventions en heures mensuelles d'information ont réaffirmé leur fort mécontentement sur les conditions d'exercice de leurs missions.

La situation engendrée par les vacances d'emploi est devenue intolérable et ne permet plus l'accomplissement normal des taches. Les motions des Trésoreries de TOURS municipale, banlieue nord, banlieue sud, banlieue ouest, signées par l'ensemble des agents présents et déposées ce jour en C.A.P.L., sont à cet égard particulièrement révélatrices. Le département accuse au 28 février 2001 plus de 18 vacances d'emploi et le mouvement proposé ne pourra avec un solde de 4 emplois (6 arrivées/ 2 départs) satisfaire les besoins des postes et services.

La nomination, sur le département après concours des agents ne résorbera dans le meilleur des cas, que les départs déjà annoncés (retraites/C.FA./disponibilités/détachements).

Les élus C.G.T. réaffirment qu'il est urgent :

- ❑ d'effectuer un état des lieux sur le département
- ❑ de voir affecter des agents sur les emplois vacants.

Concernant la gestion du personnel au plan local, ils dénoncent le mépris avec lequel sont traitées les instances paritaires :

- ❑ non respect des engagements pris par la Direction, y compris dans un cadre défini par elle seule, en C.A.P.L. (affectation d'un agent « sans N.B.I. » de l'équipe de remplacement au champ d'intervention limité aux postes de TOURS sur le poste de MONTBAZON, affectation d'un agent sur un poste proposé par l'administration comme poste à profil (service formation) sans considération des critères retenus...).
- ❑ Annonce de l'affectation de collègues avant la tenue des C.A.P.L.
- ❑ Envoi de documents nécessaires à la préparation des commissions deux jours avant la C.A.P.(pour ces C.A.P., communication des desiderats des agents arrivant dans le département).